

## **MIFPW : UNE FAUSSE AUTORITÉ DE PROTECTION CONTRE LA FRAUDE**

Le courrier émane du **M.I.F.P.W.** (*Mail & Internet Fraud Protection Watchdog*) et explique :

*« Notre organisation surveille attentivement le publipostage ainsi que l'activité internet afin d'aviser les personnes victimes d'une malversation, de manœuvres frauduleuses ou encore de sollicitations émanant de toutes entreprises cherchant à tirer profit au détriment du public.*

*En tant que groupe de surveillance privé et non gouvernemental, notre objectif est de sensibiliser les consommateurs en émettant des mises en garde, ainsi que des initiatives de compensation aux personnes ciblées directement ou au hasard par l'entremise de la poste et publicité mensongère par internet, ou autres escroqueries liées à ces méthodes. »*

Et le premier conseil de cet organisme pseudo officiel consiste à s'inscrire au programme de saisie systématisée.

Curieusement, le coupon-réponse et le règlement sont à retourner à une boîte postale à Rhenen (*Pays-Bas*) sans mention du destinataire.

Inutile de tomber dans ce piège grossier : le **M.I.F.P.W.** est une autorité « bidon » dont la seule motivation est de vous prélever une première somme de 40 € en prétextant des « frais de traitement pour services ».

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**